

27 oct 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 27 octobre 2006

Loterie nationale

Modifications dans le plan de répartition provisoire des subsides de l'exercice 2006 de la Loterie nationale

Modifications dans le plan de répartition provisoire des subsides de l'exercice 2006 de la Loterie nationale

Sur proposition de Mme Freya Van den Bossche, Ministre du Budget, et de M. Bruno Tuybens, Secrétaire d'Etat aux Entreprises publiques, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (*) déterminant le plan de répartition provisoire des subsides de l'exercice 2006 de la Loterie nationale. Dans la rubrique "Evénements", 110.000 euros sont libérés pour deux nouveaux projets d'exposition (chacun 55.000 euros) :- Les expériences religieuses contemporaines,- C'est notre histoire (histoire de l'Europe).(*) du 1er juillet 2006.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe